



HAL
open science

Qu'est-ce que répondre au désir d'enfant ?

Guilhen Antier

► **To cite this version:**

Guilhen Antier. Qu'est-ce que répondre au désir d'enfant ?. Information-Évangélisation, 2010, 6, pp.29-31. hal-04094851

HAL Id: hal-04094851

<https://hal.science/hal-04094851>

Submitted on 11 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

nouvelles perspectives thérapeutiques nous autorisent-ils à utiliser l'embryon humain et par là même à le détruire ?

Mais l'embryon humain est multiple et il peut aussi être considéré comme une ressource formidable, manipulable pour lutter contre l'infertilité ou les maladies génétiques, pour acquérir de nouvelles connaissances ou pour inventer de nouveaux traitements. Il doit donc nécessairement être protégé. Jusqu'alors, c'est le ventre maternel qui assurait ce rôle protecteur.

Aujourd'hui, l'embryon, qui peut être créé *in vitro*, est aussi protégé par la loi. C'est elle qui garantit « le respect de l'être humain dès le commencement de la vie ». C'est à elle que revient aussi le devoir d'encadrer les recherches et manipulations sur l'embryon pour que ne soit jamais oublié « le respect qui lui est dû ».

Je conclurai sur le vœu que chacun de nous puisse se saisir des enjeux complexes de ce débat, en conscience.

P. M.

La justification d'un tel choix ne peut être contenue que dans l'intention à l'origine de cette réduction de l'embryon à une chose. Lorsqu'un embryon ne s'inscrit plus dans une destinée humaine, lorsqu'il est abandonné à son sort biologique sous la forme de quelques cellules, est-il encore un embryon d'humain ? Sa transformation, de sujet potentiel espéré et désiré en objet de recherche, ne peut-elle se penser comme un acte de solidarité envers autrui, une action bénéfique au service de personnes malades que ces progrès contribueront à soulager ?

3) Conclusion

A travers cette courte analyse, il apparaît que l'embryon est au centre de débats sans fin, polémiques, parfois idéologiques.

S'il a pris cette place emblématique dans les réflexions de bioéthique, c'est qu'il symbolise sans

Vous souhaitez réagir à cet article. Ecrivez-nous à redaction-infoevang@unacertif.org
Nous ferons suivre à son auteur ou à la personne concernée.

Qu'est-ce que répondre au désir d'enfant ?

Guilhen Antier, pasteur, docteur en théologie (IPT) et en Études psychanalytiques de l'Université de Montpellier III

Penser aujourd'hui la question du « désir d'enfant » suppose de prendre en compte la mutation du statut de l'enfant dans la société du 21^e siècle ainsi que la place qui lui est accordée dans les représentations des adultes. Lorsqu'un « désir d'enfant » est exprimé, il est nécessaire que les institutions et les personnes prennent le temps d'une écoute attentive et respectueuse, mais aussi aient le courage d'entamer une réflexion critique.

L'enfant n'a pas tous les droits, mais il n'a que des droits.

Les parents n'ont sur sa personne aucun droit : ils n'ont que des devoirs.⁽¹⁾

La question du désir d'enfant se pose aujourd'hui dans des termes particulièrement complexes, dans le cadre d'une mutation de la culture et de progrès techno-scientifiques sans précédent.

L'enfant n'a aujourd'hui plus la même place dans l'imaginaire collectif : il est aujourd'hui reconnu dans sa qualité d'enfant, pour lui-même, et bénéficie du statut de personne à part entière, juridiquement protégée. Il est par ailleurs l'objet d'études innombrables (psychologie, socio-pédago-

gie) qui le transforment en objet de savoir manipulable à l'envi. Le phénomène de procréation médicalement assistée nourrit le fantasme d'une conception mécanique de l'enfant.

La figure de l'enfant est aussi le support de projections diverses, de la part d'adultes qui voient en lui un paradis perdu de l'innocence à retrouver (être adulte serait alors être un grand enfant...). Le phénomène de marchandisation lié à l'économie capitaliste ne l'épargne pas : l'enfant devient, dans ce cas, un objet à

1) Françoise Dolto, *La cause des enfants*, Paris, Le Livre de Poche, 1985, p. 389-390.

acquérir en vue d'obtenir une reconnaissance sociale... ou à produire en vue de répondre à un marché de la demande. On parlera alors de droit à l'enfant comme on parlerait de droit aux congés payés. Finalement, le problème est, comme toujours, du côté des adultes et de la nature toujours ambiguë du désir humain.

1) Accueillir, écouter, répondre

Lorsque le désir d'enfant germe à l'intérieur d'une personne (qu'elle soit ou non en couple), il demande du temps pour mûrir et pour être, autant que possible, clarifié. Rien n'est plus faux que l'idée d'une spontanéité magique du désir d'enfant qui en ferait un absolu inquestionnable. Tout doit pouvoir être questionné ! Ce qui signifie aussi que toute demande doit être prise aux sérieux, accueillie et écoutée. Le refus de principe d'écouter une demande, parce qu'elle ne serait pas conforme au modèle communément admis, est inacceptable. Cela dit, tout écouter ne veut pas dire tout entendre, ni a fortiori répondre systématiquement dans le sens de la demande formulée.

Toute demande est entrelacée de plusieurs niveaux. Dans le travail d'écoute, on distinguera la volonté, le besoin et le désir. Il faut du temps pour «*délayer les sentiments*» : entre ce que je crois demander et ce que je demande en vérité, il peut y avoir un écart conséquent. La question est alors : lorsque «*je*» demande, qui est exactement ce «*je*» qui demande ? Est-ce réellement mon désir qui s'exprime ou suis-je en train

Car, s'il faut reconnaître le désir d'enfant, ce ne peut être au détriment du désir de l'enfant, c'est-à-dire le fait que l'enfant n'est pas destiné à compenser les frustrations des adultes ni réparer leurs narcissismes ébréchés ni boucher le trou de leurs angoisses. Le désir de l'enfant, c'est ce qui lui permet de grandir en trouvant les ressources pour s'émanciper de toutes ses tutelles afin de devenir lui-même un adulte parmi les autres.

Répondre au désir d'enfant, en ce sens là, n'est pas forcément toujours répondre «*oui*... ». Ce n'est pas honorer celui ou celle qui exprime ce désir que lui faire croire que tout est possible, que tout est permis, que tout est pareil pour tout le monde. Agir en ce sens serait honorer le monde du fantasme de l'illimité, pas le monde de l'humain. Répondre «*non*» au désir d'enfant exprimé peut être parfois, aussi insupportable que puisse paraître aujourd'hui cette idée, l'occasion pour un individu d'y voir plus clair en lui-même et de se réconcilier avec ses limites, retrouvant le sens du possible et celui de l'impossible.

2) Promesse, émancipation, renoncement

Un très bref regard sur la tradition biblique permet de mettre en évidence les deux éléments suivants :

- dans le cycle des patriarches en Genèse, l'enfant est présenté comme fruit de la bénédiction divine, autrement dit de la Parole de Dieu qui intervient dans l'histoire pour susciter une descen-

dance alors que les conditions «*biologiques*» ne sont pas réunies. Les enfants de la lignée d'Abraham sont engendrés par la Promesse, ils ne sont pas le résultat du vouloir de leurs parents (qui ont d'ailleurs renoncé à en avoir par les voies naturelles, cf. Gn 15 et 16).

- dans des récits relatant les origines de prophètes comme *Samuel* (1 S 1) ou *Jean-Baptiste* (Lc 1), il est remarquable que les enfants sont destinés à être engagés au service de Dieu et non à rester dans la cellule familiale ni à reproduire l'histoire de leurs parents. C'est évidemment encore plus manifeste en ce qui concerne le Jésus des *Évangiles* («*Qui sont ma mère et mes frères ?* », cf. Mc 3,33).

Si Dieu répond à un désir d'enfant émanant de parents dans l'incapacité de procréer, c'est toujours dans la perspective d'une séparation salutaire permettant à l'enfant d'advenir à lui-même dans la nouveauté par rapport à l'histoire familiale qui le précède.

La place de l'enfant relève avant tout du lien symbolique de la parole et non des liens du sang. La place du parent consiste à accueillir et à élever l'enfant, c'est-à-dire à lui donner les moyens de le quitter un jour. La question qui se pose au parent potentiel est alors la suivante : à quoi suis-je capable de renoncer pour faire pleinement droit au désir de l'enfant ? Suis-je capable de renoncer... à l'enfant lui-même ?